



DEPARTEMENT DES LANDES  
**COMMUNE DE TARTAS**  
 ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
 (- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22  
 Nombre de présents : 16  
 Nombre de votants : 20  
 Date de convocation : 22/03/2017

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
 DES  
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 du 29 mars 2017**

--- o0o ---

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE, Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme DARGELOSSE, MM. GAILLARDET, DUBUN, BRUEY, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), DUCASSE, Mme ULMANN.

**Etaient excusés :** Mme CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), M. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), Mme THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA), M. TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme DAUGREILH.

**Etait absente non excusée :** Mme DUBOIS-MAURY

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance B**

**Délibération n°17**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : M. LAMOTHE**

**Objet : Achat de véhicule pour les Services municipaux – Demande de subvention – Agenda 21**

Dans le cadre du fonctionnement des services municipaux il est proposé de procéder à l'acquisition d'un véhicule.

En effet, les missions des services sont très diversifiées, avec des interventions sur le territoire communal, mais aussi des déplacements ponctuels sur le département pour des besoins matériels, formations ou réunions.

Or, la commune qui est engagée dans la démarche AGENDA 21, est soucieuse de lutter contre l'émission des gaz à effet de serre et souhaite mettre en place des actions pour le respect des normes environnementales.

Aussi, il est envisagé de se doter d'un véhicule électrique permettant ainsi à la commune de s'inscrire dans la démarche des véhicules propres. Il est donc demandé au conseil municipal :

D'autoriser M. le Maire à solliciter auprès de l'ADEME, et tous organismes les meilleurs financements ou aides possibles.

D'autoriser M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents se rapportant à cette démarche, étant précisé que les crédits nécessaires ont été prévus au budget de la commune pour 2017.

**Après en avoir délibéré**

**Oui l'exposé du rapporteur**

.../...



## LE CONSEIL MUNICIPAL

### A l'unanimité

**AUTORISE** M. le Maire à solliciter auprès de l'ADEME, et tous organismes les meilleurs financements ou aides possibles.

**AUTORISE** M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents se rapportant à cette démarche, étant précisé que les crédits nécessaires ont été prévus au budget de la commune pour 2017.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

 Le Maire,  
**Jean-François BROQUÈRES**